

Abivax présente ses résultats financiers du premier semestre 2025

PARIS, France, le 8 septembre 2025, 22h00, CEST – Abivax SA (Euronext Paris : FR0012333284 – ABVX / Nasdaq – ABVX) (« Abivax » ou la « Société »), société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies exploitant les mécanismes naturels de régulation de l'organisme pour moduler la réponse inflammatoire chez les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques, présente ce jour les principales informations financières du premier semestre clôturé le 30 juin 2025. Les états financiers intermédiaires du premier semestre 2025, arrêtés par le Conseil d'Administration de la Société le 4 septembre 2025, ont été examinés par les commissaires aux comptes de la Société.

Abivax a fourni plusieurs mises à jour sur ses objectifs commerciaux et opérationnels dans les communiqués de presse ci-après :

- Le 11 juin 2025, dans un communiqué de presse intitulé « Abivax annonce les résultats de son Assemblée Générale Annuelle du 6 juin 2025 »
- Le 22 juillet 2025, dans un communiqué de presse intitulé « Abivax annonce des résultats positifs de phase 3 pour les deux essais d'induction ABTECT de 8 semaines, évaluant obefazimod, son modulateur de l'expression du miR-124, oral et 1^{er} de sa classe, dans le traitement de la RCH modérément à sévèrement active »
- Le 28 juillet 2025, dans un communiqué de presse intitulé « Abivax annonce la réalisation de son offre au public de 747,5 millions de dollars »

Faits marquants financiers du premier semestre 2025 (chiffres IFRS)

(Résultats consolidés non audités)

Compte de résultat en millions d'euros	Semestre clos le 30 juin		Variation
	2025	2024	
Total produits d'exploitation	2,1	6,8	(4,7)
Total des dépenses d'exploitation			
<i>dont frais de Recherche et développement</i>	(77,9)	(64,7)	(13,2)
<i>dont frais commerciaux et marketing</i>	(1,5)	(4,2)	2,7
<i>dont frais généraux et administratifs</i>	(16,3)	(17,9)	1,6
Perte d'exploitation	(93,7)	(80,0)	(13,7)
(Perte) financière	(7,1)	(1,6)	(5,5)
Perte nette de la période	(100,8)	(81,6)	(19,2)

Bilan <i>en millions d'euros</i>	30 juin 2025	31 décembre 2024	Variation
Position financière nette	(20,2)	53,4	(73,6)
dont autres actifs financiers courants et autres créances et actifs courants*	22,8	23,2	(0,4)
dont trésorerie disponible et équivalents de trésorerie	60,9	144,2	(83,3)
(dont dettes financières)**	(103,9)	(114,0)	10,1
Total Actif	119,6	205,2	(85,6)
Total des capitaux propres	(48,3)	40,6	(88,9)

* Hors éléments du contrat de liquidité (liquidité et actions propres) et charges constatées d'avance

** Les passifs financiers comprennent les emprunts, les emprunts obligataires convertibles, les instruments dérivés, les certificats de redevances et les autres passifs financiers

- La perte d'exploitation se creuse de 13,7 millions d'euros pour atteindre -93,7 millions d'euros au semestre clos le 30 juin 2025, contre -80,0 millions d'euros au semestre clos le 30 juin 2024. Le résultat d'exploitation, principalement composé du crédit d'impôt Recherche et des subventions, diminue de 4,7 millions d'euros pour atteindre 2,1 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025, contre 6,8 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2024. L'augmentation de la perte d'exploitation s'explique par les charges d'exploitation décrites ci-dessous.
- Les dépenses de recherche et développement (R&D) augmentent de 13,2 millions d'euros pour atteindre -77,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2025, contre -64,7 millions d'euros au cours de la même période en 2024. Cette hausse s'explique principalement par les charges liées aux postes suivants :
 - Augmentation de 6,5 millions d'euros liée au programme clinique de la Société sur la maladie de Crohn (MC), due à la progression des essais cliniques de phase 2b évaluant Obefazimod dans le traitement de la MC ; et
 - Augmentation de 5,7 millions d'euros des dépenses de personnel transversal liée à l'expansion globale des effectifs de R&D afin d'accompagner la croissance organisationnelle de la Société et en appui de l'émission de nouvelles attributions d'actions aux dirigeants et aux employés de R&D.
 - Les charges liées au programme clinique de la Société sur l'UC demeurent relativement stables, en hausse de 0,2 million d'euros.

- Les frais commerciaux et de marketing (S&M) reculent de -2,7 millions d'euros pour atteindre -1,5 million d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025, contre -4,2 millions d'euros pour la même période en 2024. Cette baisse s'explique principalement par une réduction des effectifs ainsi que par des coûts exceptionnels engagés en 2024 pour la transformation de la marque de la Société et notamment la refonte du site Internet.
- Les dépenses générales et administratives (G&A) reculent pour atteindre -16,3 millions d'euros au premier semestre 2025, contre -17,9 millions d'euros au premier semestre 2024. Cette baisse s'explique principalement par les éléments suivants :
 - Baisse des charges de personnel de 1,2 million d'euros, compte tenu du calendrier de comptabilisation des charges dans les attributions d'actions accordées aux dirigeants et aux employés, nombre d'entre elles ayant été émises dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société aux États-Unis et de son entrée au Nasdaq en octobre 2023, et du respect rigoureux du budget approuvé, ce qui inclut des économies obtenues grâce à la réduction des dépenses non essentielles ;
 - Baisse en partie effacée par l'augmentation des frais juridiques et professionnels et des autres coûts liés à l'activité en tant que société à double cotation.
- Pour le semestre clos le 30 juin 2025, la perte financière nette de -7,1 millions d'euros est essentiellement imputable aux éléments suivants :
 - Des charges d'intérêt de -6,9 millions d'euros liées aux emprunts et aux prêts ;
 - Une charge non monétaire de -1,1 million d'euros liée à nos certificats de redevance ; et
 - Des pertes de change de -2,3 millions d'euros ;
 - Compensées par des produits d'intérêts de 1,1 million d'euros liés aux produits investis provenant de la trésorerie disponible, par 1,8 million d'euros liés à la diminution des passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat (dont 1,3 million d'euros liés à l'obligation convertible Heights) et par 0,2 million d'euros d'autres produits financiers non monétaires.
- Au 30 juin 2025, la trésorerie s'élève à 60,9 millions d'euros, contre 144,2 millions d'euros au 31 décembre 2024. Cette diminution s'explique par l'utilisation de -66,6 millions d'euros pour les opérations et par l'utilisation de -16,6 millions d'euros liés au remboursement du capital et des intérêts payés au titre des lignes de crédit de la Société. Cette diminution est compensée par 1,2 million d'euros d'intérêts perçus sur les liquidités.
- Le 28 juillet 2025, Abivax a finalisé son offre de souscription au public de 11 679 400 American Depository Shares, chacune représentant une action ordinaire de la Société, d'une valeur nominale de 0,01 euro par action, aux États-Unis. Le produit brut total s'élève à près de 747,5 millions de dollars, soit environ 637,5 millions d'euros, avant déduction des commissions de souscription et des dépenses liées à

l'offre, et le produit net, après déduction des commissions de souscription et des dépenses liées à l'offre, ressort à près de 700,3 millions de dollars, soit environ 597,2 millions d'euros.

- Les 23 et 30 juillet 2025, des entités affiliées à Heights Capital Management, qui détiennent des obligations convertibles de premier rang amortissables émises en août 2023 (les « Obligations convertibles Height »), ont notifié à Abivax la conversion de 150 puis de 200 obligations convertibles, respectivement (soit la totalité du capital restant dû de 21,9 millions d'euros), en 920 377 nouvelles actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 23,7674 euros par action ordinaire, conformément aux conditions générales des obligations convertibles. Suite à l'émission de ces actions, Abivax ne détient plus aucune dette vis-à-vis de Heights Capital Management.
- Le 6 août 2025, Kreos Capital VII (UK) Limited a converti sa part de la Tranche A de l'OCABSA convertible, ce qui a donné lieu à l'émission de 785 389 actions ordinaires de la Société. En outre, le jour même, Kreos Capital VII Aggregator SCSp a exercé ses bons de souscription d'actions (Tranches A-B des BSA et Tranche C des BSA), donnant lieu à l'émission de 319 251 actions ordinaires de la Société.
- Le 28 août 2025, Claret European Growth Capital Fund III SCSp a exercé ses bons de souscription d'actions (Tranches A-B des BSA et Tranche C des BSA), ce qui a donné lieu à l'émission de 206 662 actions ordinaires de la Société.

Au regard (a) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie actuellement disponibles de 60,9 millions d'euros au 30 juin 2025, (b) du produit brut de l'offre au public souscrite en juillet 2025 de 637,5 millions d'euros, (c) de la conversion de l'ensemble des 350 obligations convertibles Heights en juillet et en août 2025 et (d) de la conversion par Kreos de sa part dans la Tranche A de l'OCABSA convertible (montant global du capital de 16,7 millions d'euros), la Société s'attend, à la date de publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités inclus dans son rapport semestriel, à être en capacité de financer ses besoins de trésorerie jusqu'au quatrième trimestre 2027.

À propos d'Abivax

Abivax est une société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de produits thérapeutiques exploitant les mécanismes naturels de régulation de l'organisme pour stabiliser la réponse immunitaire chez les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques. Basé en France et aux États-Unis, le principal candidat médicament d'Abivax, obefazimod (ABX464), est en phase 3 d'essais cliniques dans le traitement de la rectocolite hémorragique active modérée à sévère. De plus amples informations sur la Société sont disponibles sur son site www.abivax.com. Nous suivre sur LinkedIn et X (anciennement Twitter) @Abivax.

Contacts :

Abivax Relations avec les investisseurs
Patrick Malloy
patrick.malloy@abivax.com
+1 847 987 4878

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations, y compris celles relatives aux objectifs commerciaux et financiers de la Société. Des mots tels que « concevoir », « s'attendre à », « à terme », « futur », « potentiel », « planifier », « projet », les variantes de ces mots et expressions similaires ainsi que la marque du futur sont destinés à identifier les déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant ou impliquant le potentiel thérapeutique des candidats aux médicaments d'Abivax, la capacité de financement d'Abivax et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Bien que la direction d'Abivax estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prospectives sont soumises à différents risques, éventualités et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement indépendants de la volonté d'Abivax, ce qui pourrait impliquer que les résultats et développements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés, implicites ou projetés par les informations et déclarations prospectives. Une description de ces risques, aléas et incertitudes figure dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers en application de ses obligations légales, notamment son Document d'Enregistrement Universel et dans son Rapport Annuel sur le formulaire 20-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 24 mars 2025 sous le titre « Facteurs de risques ». Ces risques, aléas et incertitudes incluent, entre autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et au développement, aux données et analyses cliniques futures, aux décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, concernant l'opportunité et le moment d'approuver un candidat médicament, ainsi que leurs décisions concernant l'étiquetage et d'autres questions susceptibles d'affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats ainsi que la disponibilité des fonds suffisants pour couvrir les dépenses d'exploitation prévisibles et imprévisibles de la Société et ses besoins d'investissement. Il y a lieu d'accorder une attention particulière aux obstacles potentiels au développement clinique et pharmaceutique, y compris une évaluation plus approfondie par l'entreprise, les agences de réglementation et les comités d'éthique/IRB suite à l'évaluation des données précliniques, pharmacocinétiques, cancérogènes, toxiques, CMC et cliniques. Par ailleurs, ces déclarations prospectives, prévisions et estimations ne sont faites qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf obligation légale, Abivax décline toute obligation de mise à jour de ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement ultérieur dont la Société aurait connaissance. Les informations sur les produits pharmaceutiques (y compris les produits en cours de développement) figurant dans ce communiqué de presse ne sont pas destinées à constituer une publicité. Ce communiqué de presse est fourni à titre informatif uniquement et les informations qui y figurent ne constituent ni une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit. De même, il ne constitue pas un conseil en investissement et ne doit pas être considéré comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne doit pas être considéré par les destinataires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées ici sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La distribution du présent document peut être légalement restreinte dans certaines juridictions. Les personnes entrant en possession de ce document sont tenues de s'informer à ce propos et de respecter ces éventuelles restrictions.